

LES ECHOS DE SAINT-MYON

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Un certain nombre de travaux ont commencé au cours de l'année 2010 et fin début 2011. Parmi les autres chantiers à venir, nous allons mettre en route un nouveau P.A.B. (Plan d'Aménagement de Bourg). Ce document sera pour les 5 à 10 ans à venir notre feuille de route.

Une grande réflexion sera menée sur le devenir de notre commune, dans un monde qui change, qui évolue, devons-nous vivre comme hier ? Les économies d'énergie doivent être prises en compte nous devons raisonner différemment. Nous ferons appel à vous tous pour mener à bien ce document. Je vous souhaite à toutes et tous un bon été.



PLAQUES DE RUES ET NUMEROTATION

Le remplacement de toutes les plaques et numéros est maintenant terminé. Quelques ajustements restent à faire. La Mairie se charge d'informer les services tels que la Poste, les pompiers, le cadastre, EDF-GDF, les impôts. Pour les quelques changements de numéros, les habitants doivent écrire aux différents services les concernant.

Nous déplorons déjà la détérioration d'une plaque.

Nous rappelons que cette remise à neuf et les changements imposés à certains habitants relèvent de réglementations normatives, facilitant le travail, en particulier de la poste et des pompiers.

Ce changement est fait grâce à vos impôts, aussi ayons le souci de respecter le bien commun !

Edition de Mai 2011 – N°7

INFORMATION

Le 21 Avril, le Préfet de Région a présenté à la C.D.C.I. (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale) un nouveau schéma.

Il propose de rajouter aux 12 communes de la Communauté de Communes des Côtes de Combrailles, 8 communes situées au Nord et faisant auparavant partie de la Communauté de Communes de Menat.

Si ce schéma est accepté par la C.D.C.I., nous serions alors 20 communes pour 9159 habitants.

Affaire à suivre

DECHETS ET ENVIRONNEMENT

De même que nous avons appris à faire le tri de nos déchets ménagers, l'élimination d'autres oblige à certaines règles. Le respect de nos voisins est sur ce point de plusieurs ordres : visuel, olfactif (les odeurs) et il faut y penser. On ne jette pas où cela ne se voit pas ou au risque de polluer un cours d'eau.

De même, brûler obéit à certaines règles qui viennent de nous être rappelées (12/07/2010). Il est évident que le compostage est préférable au brûlage.

Mais on ne brûle pas des déchets ménagers ou de la famille des plastiques. Pour les déchets végétaux, certaines règles sont rappelées : on ne brûle qu'en respectant une distance minimale de 10 m des lignes électriques ou téléphoniques aériennes, de 25 m des voies de circulation ou des constructions, de 200 m des bois, forêts, plantations. Veiller au sens du vent, respecter le voisinage, avoir des végétaux le plus sec possible, effectuer une surveillance jusqu'à l'extinction et avoir de l'eau en réserve sont aussi des impératifs.

Bien sûr, tout obéit au bon sens, mais la loi, dont l'affichage sera fait, se caractérise par des sanctions que nous voudrions éviter.

NOS JOIES, NOS PEINES

Naissances : Oubli sur bulletin 2010 : Chloé CHARLES, née le 10 MARS 2010

Chloé TOUZIN, née le 3 Janvier 2011.

Décès : Mr Michel GRAND, le 24 janvier 2011

Mr Joseph GANIERE, le 7 Avril 2011

Mme Gisèle EBBAUPIN, le 2 Mai 2011



VOIRIE

Malgré quelques petits aléas, les travaux de la Rue des Varennes et des Rediales sont terminés. Des contrôles par ultra son et carottage viennent d'être effectués.

Visiblement cette réalisation semble être une réussite.

Espérons que d'autres rues pourront être aussi bien aménagées dans le futur.

RESTAURATION DU FOUR BANAL

Le four qui menaçait de s'effondrer a été totalement reconstruit.

Trois séances de cuisson ont eu lieu pour la cuisson des pieds de cochons du moto-club des Chavadés, pour les Rameaux et pour Pâques. Nous avons pu constater qu'il conserve mieux la chaleur qu'auparavant.



PLANTATIONS REALISEES CET HIVER

Pour colorer la sortie de l'hiver 800 bulbes de tulipes, narcisses et crocus ont été mis en terre dans des parterres et dans des zones engazonnées.

Pour continuer l'embellissement de notre commune 4 plantations ont été réalisées :

- des plantes vivaces variés rue des Rediales afin de ne pas tout bitumer,
- des fleurs et arbustes au-dessus du muret vers la salle des fêtes,
- six lilas et un châtaigner donné par le Conseil Général à « La Plaine »,
- des rosiers rustiques à l'entrée sud du village.

A la vigne communale le cèpe manquant a été remplacé, la quatrième rangée équipée de ses fils de fer et les 7 cépages sont identifiés. Nous attendons l'automne pour réaliser les vendanges avec les enfants volontaires pour cette activité.

LE LOCAL DES POMPIERS

Des associations ont demandé une petite salle, facile d'accès, pour des réunions de bureau, pour travailler aux préparatifs des manifestations, pour des casse-croûtes. Le Conseil Municipal a décidé de mettre à disposition l'ancien local des pompiers jouxtant le local de rangement de la Salle des Fêtes. Cette pièce a été vidée et nettoyée.

Le matériel ancien et original des pompiers a été conservé et entreposé à l'abri dans le garage municipal. Le rafraîchissement du local sera complet : crépissage des murs, puis peinture, installation d'un faux plafond, mise en place de prises, d'un éclairage, d'un chauffage, pose d'une fenêtre, etc..

Cette salle rajeunie sera opérationnelle et accueillante rapidement, grâce à l'efficacité des employés municipaux et des élus.

LES FESTIVITES PASSES ET A VENIR

26 Mars 2011 : Concert de chorale

Un magnifique concert a été organisé par le comité des fêtes à l'initiative de Monsieur Leprince. Un nombreux public est venu applaudir trois chorales dans l'église. Les spectateurs ont été enchantés par la qualité de la prestation.

Un buffet convivial a été offert afin de clore la soirée dans la bonne humeur.

7 Mai 2011 : Le tri des noix

Une trentaine de personnes ont répondu présentes, merci au club Loisirs ensemble qui était très largement représenté.

Un goûter était offert pour donner du courage à tous les travailleurs.

2 Juin 2011 : Fête de la noix et brocante

La traditionnelle fête de la noix a lieu le jeudi de l'Ascension. Une brocante sera installée Place de l'Eglise, autour de la Mairie Rue St Médulphe. L'huilerie fonctionnera toute la journée, l'huile de noix sera en vente ainsi que des gâteaux aux noix.

25 et 26 Juin 2011 : 24 Heures du Myon

Cette année aura lieu la deuxième édition des 24 h du Myon. 24h sur un circuit dans des voitures à pédales par équipe.

Des animations seront présentes pendant toute la durée de la compétition.

9 et 10 Juillet 2011 : Championnats de France vétérans de tir à l'arc en campagne

Ce Championnat de France va voir 200 compétiteurs s'affronter sur deux parcours qui seront balisés, une partie des parcours sera accessible au public, vous pourrez voir les archers dans l'exercice de ce sport.

14 Juillet 2011 : La convivialité sera à nouveau de mise pour la Fête Nationale : animations, casse-croûte et bien sûr feu d'artifice.

Mairie de Saint-Myon
 Grande Rue –
 63460 Saint-Myon –
 ☎ 04 73 33 31 54 - ✉
 mairiestmyon@wanadoo.fr
 Directeur de publication
 J.P. Muselier
 Equipe de rédaction
 E. Jacquart – F. Vogt –
 A. Michel - N. Dauphin –
 P. Michel